

l'abri des risques non aériens sur les lignes aériennes du Moyen-Orient? Deuxièmement, que pourrait-on faire pour empêcher la répétition d'incidents terribles, comme celui qui a eu lieu à Zurich hier soir?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien est bouleversé et angoissé par ce nouveau cas de violence contre l'aviation civile. Nous censurons de toutes nos forces ces agissements qui mettent en danger la vie d'innocents et menacent gravement les services internationaux de transport et de communication.

Le gouvernement canadien souscrit à la déclaration publiée hier par le secrétaire général des Nations Unies, où il insiste sur des initiatives internationales pour empêcher la répétition de tels incidents. Il faut déplorer ces attaques surtout à cause du risque d'escalade dans le conflit au Moyen-Orient qu'ils comportent, et aussi parce qu'ils peuvent gêner les efforts que déploie l'ambassadeur Jarring en vue d'aboutir à un règlement pacifique et négocié du différend.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné la situation qui règne depuis longtemps au Moyen-Orient et les récents incidents de Zurich, le ministre nous dirait-il si le Canada réévalue sa politique au sujet du Moyen-Orient dans le cadre de la révision de sa politique étrangère.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, notre politique à l'égard du Moyen-Orient est toujours à l'étude, car c'est une question très urgente et d'une extrême importance pour tous les pays. Nous suivons les événements de très près. Nous faisons notre possible pour appuyer les efforts, des quatre Grands surtout, en vue d'en arriver à un règlement. C'est, croyoyons-nous, l'initiative la plus efficace que nous puissions prendre à l'heure actuelle.

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LE FODER ET L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, à cause d'un brouhaha momentané à la Chambre lundi dernier, j'ai mal compris la question que me posait l'honorable député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall), qui voulait savoir si nous étions à la veille de signer une entente avec la province de Terre-Neuve au sujet du programme FODER.

[M. Danson.]

J'ai cru qu'il faisait allusion à l'Île du Prince-Édouard et j'ai répondu que j'espérais que ce programme serait signé d'ici quelques semaines. Or, je voudrais qu'il soit bien clair qu'il s'agissait de l'Île du Prince-Édouard et non de Terre-Neuve.

QUESTION RELATIVE À L'APPLICATION DU PROGRAMME

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Forêts et du Développement rural.

Pourrait-il dire à la Chambre si son nouveau ministère a l'intention de limiter son programme à quelques régions pilotes du Canada ou s'il l'étendra à l'ensemble des régions économiques de chaque province?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, nous allons aider le plus de monde possible avec les moyens et les ressources que nous avons.

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION TENDANT À INTERDIRE LES PARIS INDIVIDUELS

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Le ministre compte-t-il présenter, au cours de cette session, une mesure législative destinée à modifier le Code criminel et tendant à interdire des paris individuels?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai discuté cette question avec le procureur général de l'Ontario, le procureur général de la Saskatchewan et le procureur général adjoint de la Colombie-Britannique au cours d'une des périodes libres de la Conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière. La Cour suprême du Canada était alors saisie de la question. Le député sait que lundi après-midi, la Cour suprême a débouté sans raisons le procureur général de l'Ontario de sa demande d'autorisation d'en appeler. J'ai écrit à tous les procureurs généraux provinciaux pour leur demander ce qu'ils pensaient de la loi dans sa teneur actuelle. Au reçu de leur réponse, nous devons envisager ce qu'il y a lieu de faire sur le plan législatif.

POSSIBILITÉ DE MODIFIER L'ARTICLE VISANT LE CAUTIONNEMENT

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur; j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Comme les étu-